



repartition resultat dans une sci

Par **asyl**, le **24/11/2020** à **16:00**

bonjour

j'ai une sci a l'impot sur le revenu

90% en nom propre

10% detenu par une SASU

La sci realisera 4500e de resultat en 2020

donc 4050e me reviennent et je l'ai porterai sur ma déclaration des revenus de 2020 même si je ne les percois pas en 2020

par contre les 450euros qui reviennent a la sasu je ne sais pas comment les passer

quelle ecriture comptable? quand la passer (en 2020 ou en 2021 apres l'assemblée de la sci decidant de reverser les benefices)

quand faut-il faire les virements concernant les 4050e et les 450 euros?

d'avance merci